



Département des Yvelines, commune de

Flexanville



Plan local d'urbanisme

Prescription de l'élaboration du Plu le 30 juin 2017

Projet de Plu arrêté le 30 juin 2017

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 30 juin 2017 arrêtant le plan local d'urbanisme de la commune de Flexanville

Le maire,
Didier Soussay

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE plan de zonage du bourg



Date : 20 mai 2017 Phase : arrêt du projet & enquête publique Échelle : 1 / 2 000 Pièce n° 4.3

Mairie de Flexanville, 3, rue de la Mairie, 78910 Flexanville
Tél : 01 34 87 23 05 / Fax : 01 30 88 30 65, courriel : mairie.flexanville@wanadoo.fr
agence Gilson & Associés Sas, urbanisme et paysage
2, rue des Côtes, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com

Liste des emplacements réservés

n°	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1.	Élargissement de voirie	300 m2	Commune

LÉGENDE DU ZONAGE

- Limite de zone
- Uga** Zone urbaine - Secteur de centre ancien
- Ugb** Zone urbaine - Secteur d'extension urbaine récente
- Uj** Zone dédiée à l'activité économique
- Ui** Zone réservée aux équipements publics culturels, sportifs ou de loisirs
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle de protection de l'environnement et du paysage
- Ne** Secteur naturel d'équipements publics
- Nj** Secteur naturel de parcs et jardins
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Secteur soumis à orientation d'aménagement
- bâti pouvant prétendre à un changement de destination

Éléments repérés au titre de l'article L. 151-19 :

- Bâti et mur
- Ensemble bâti
- Ensemble paysager
- Arbre
- Bande de protection des lisières (50m) des massifs boisés de plus de 100 ha

